

IX^{ES} DOCTORALES DE L'IRMC

HAMMAMET 27 NOVEMBRE – 1^{ER} DECEMBRE 2007

**« DE LA VILLE ET DE L'URBAIN DANS LE MONDE ARABE ET EN EUROPE.
ACTEURS, ORGANISATIONS ET TERRITOIRES »**

Responsable : Pierre Robert Baduel

Equipe d'encadrement : chercheurs de l'IRMC et une dizaine d'enseignants et chercheurs issus des universités et centres de recherche maghrébins et français.

IX^{es} rencontres doctorales de l'IRMC

Remontant à 1997 pour les premières rencontres, l'IRMC a déjà organisé, selon différentes formules, huit rencontres doctorales (cf. Annexe 1). Les Doctorales que l'IRMC propose pour 2007, tout en s'inscrivant dans la continuité, innoveront sur plusieurs points :

- Au-delà des doctorants inscrits dans les universités tunisiennes et françaises, ouverture des rencontres aux doctorants inscrits dans les universités d'Algérie, du Maroc et de Mauritanie.
- Accroissement de l'offre de formation (développement des leçons-conférences).
- Augmentation de la durée de la session (5 jours pleins).

Le choix du thème

Les trois premières rencontres (1997, 1998 et 1999) ont procédé à une approche auto-réflexive sur la recherche et sur les chercheurs. Les cinq suivantes ont pris pour thème des objets très variés (cf. Annexe 1.1).

Dans le choix du thème des Doctorales 2007, il a semblé bon de s'appuyer d'une part sur le capital scientifique acquis par l'institut et de faire écho aux programmes en cours.

Parmi les différents domaines investis par l'IRMC depuis sa création (1992), *la ville, l'urbain ou le territoire* sont apparus comme ceux sur lesquels l'IRMC a acquis une bonne compétence et une certaine reconnaissance (Annexe 2.1). En 2004, les « Recherches urbaines » ont été inscrites, avec les « Espaces productifs émergents au Maghreb », comme *axes prioritaires* (ou *structurants*) de l'institut¹ et quatre programmes en cours s'insèrent directement dans ces deux axes (cf. Annexe 2).

On peut ajouter que plusieurs des ouvrages publiés par l'IRMC, issus des programmes mentionnés ou de travaux de thèse, illustrent ces thématiques (cf. Annexe 2.3).

Voilà qui justifie le thème proposé pour les Doctorales 2007 : « De la ville et de l'urbain dans le Monde arabe et en Europe. Acteurs, Organisations et Territoires ».

Le choix du thème a obéi par ailleurs à un autre impératif : celui d'être à la fois bien circonscrit, mais aussi, par la pluralité de ses objets possibles et la transversalité entre différentes disciplines de sciences humaines et sociales, de permettre de mobiliser largement et de créer les conditions d'un échange très pluridisciplinaire (histoire, sociologie, anthropologie, géographie, sciences politiques, économiques et juridiques, littératures comparées).

¹ Auxquels ajouter deux autres *axes prioritaires* : « Les migrations internationales » et « L'espace euro-maghrébin ».

Eléments de problématique

De l'Amérique du Nord et l'Europe au Monde arabe, en passant par l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine, la ville est un des enjeux majeurs du devenir des sociétés contemporaines.

Dans les pays occidentaux, depuis quelques décennies et jusque tout récemment, à de nombreuses reprises, des villes ont été le théâtre d'évènements violents qui ont fait la une de l'actualité. Certains noms restent gravés dans la mémoire contemporaine : ainsi de Los Angeles (Watts, 1965, 1992), Détroit (1967), Chicago (1968) ou Miami (1980) pour les USA, de Brixton (banlieue de Londres), Birmingham, Liverpool ou Newcastle entre 1980 et 1985, Bristol (1992) pour la Grande Bretagne, de Vénissieux (les Minguettes, 1981), La Courneuve (les Quatre Mille, 1983), Vaux-en-Velin (1990), Clichy-sous-Bois ou Montfermeil (2005) pour la France... Devenue la question des « quartiers » ou des « banlieues », la « question urbaine » pose désormais en d'autres termes qu'à l'époque des grands mouvements sociaux et de la « lutte des classes » (M. Castells) la question du « lien social » ou de la « fragmentation sociale ». A l'époque où dominait l'économie industrielle (jusqu'aux Trente Glorieuses ?), les urbains des « classes laborieuses » pouvaient apparaître comme les « classes dangereuses » (L. Chevalier) ; aujourd'hui, dans un monde en mutations profondes, voire radicales, les « classes laborieuses » font figures de nantis et ce sont les « exclus » du monde du travail, les groupes sociaux relégués aux marges (« ghettos » américains, « banlieues » européennes, ...) de la société dominante qui sont stigmatisés comme populations dangereuses. En France, la « politique de la ville » mise progressivement en place à partir des années 1980 est d'abord une politique publique qui vise à réduire la fracture entre le monde du travail et les exclus du travail, à limiter les risques de sécession sociale.

Mais la question urbaine se pose aussi hors d'Occident, où, en quelques décennies aux lendemains des Indépendances, les populations sont passées majoritairement du rural à l'urbain, au point que la croissance des villes n'est plus aujourd'hui alimentée significativement par l'exode rural mais par des mouvements migratoires interurbains, et l'on y voit là se maintenir (Casablanca,...), ailleurs se développer (Nouakchott et ses *kébés*, ...) d'impressionnants bidonvilles et, moins précaire et plus fréquent, ce qu'on nomme pudiquement *quartiers informels (irréguliers, illicites, ...)*. Dans les pays du Maghreb, la ville est devenue socialement, économiquement et politiquement un lieu hautement sensible, un espace où les régulations informelles de tous ordres menacent localement de l'emporter. On notera par ailleurs que le Maghreb - de la Libye au Maroc - voit s'implanter sur son sol - dans des proportions difficiles à évaluer, mais significatives, pour une durée dont le caractère temporaire est de plus en plus incertain - des populations africaines en transit vers l'Europe, voire - à la fin des chantiers internationaux dans le cadre desquels ils sont arrivés localement - des ouvriers chinois faisant souche dans le pays - Algérie, Mauritanie -, au point que l'on voit monter sporadiquement un sentiment d'insécurité et une amorce d'intolérance à l'égard de ces nouveaux migrants². Dans un monde globalisé où les populations se déplacent massivement et introduisent des facteurs nouveaux de turbulences, ce ne sont pas seulement les pays occidentaux qui voient leurs frontières brouillées.

La question des pauvres, des marginaux, des minorités, des étrangers (les « métèques » des cités grecques antiques) n'est pas une question nouvelle, mais aujourd'hui, dans un monde globalisé (le « village planétaire »), la question se pose dans des termes spécifiques (notamment dans les sociétés dites « démocratiques » où la question de la justice sociale et des droits de l'homme est, de façon ambiguë, une ressource forte du débat public). Il peut être intéressant d'aborder la ville à travers ses groupes sociaux, dans sa stratification socio-

² A différencier pour la Libye de travailleurs immigrés arabes (Egyptiens, Tunisiens, ...) dont l'accueil n'a pas toujours été harmonieux.

spatiale, depuis les plus espaces des plus pauvres³ à ceux des plus riches, dans le passé mais aussi aujourd'hui, au moment où se mettent en place aussi bien dans les pays occidentaux que dans les pays en développement des *gated communities* pour lutter contre une insécurité réelle ou fantasmée.

Si la question des *banlieues* ou des *quartiers* est, avec ses spécificités dans chaque pays et presque chaque ville, un problème majeur du devenir global des sociétés et des Etats contemporains, la question urbaine est loin de se réduire aujourd'hui à la question de la « politique de la ville ». Il serait trop long ici de montrer comment les édiles des grandes villes françaises ont accueilli avec réticence une « politique de la ville » (classement des « quartiers sensibles ») qui dans certains cas stigmatisait publiquement leur ville, risquait de lui assurer une mauvaise image au moment où les élus, maires en tête, attendaient des investissements pour la transformation économique de leur cité qu'ils espéraient propulser dans l'international. La « politique de la ville » ne correspond pas toujours, tant s'en faut, à la « politique des villes » (J. Donzelot). Reléguées à un rôle subalterne dans la construction de l'Etat moderne, après leur instrumentalisation par le pouvoir monarchique contre les féodaux, réduites ensuite à un rôle local du fait du monopole du pouvoir souverain par l'Etat nouveau, les villes avaient progressivement disparu comme acteurs de la scène internationale (fin en particulier des grandes cités-Etats en Occident). Avec les transformations contemporaines de la scène internationale et la fin « libérale » du monopole interne et international de l'Etat (politiques de désengagement des Etats, idéologie de l'Etat modeste, fin de l'Etat providence,...), les villes - et aussi massivement les régions (France) ou provinces (Espagne),... - ont progressivement réémergé comme des partenaires publics fondamentaux sur la scène interne et comme acteurs significatifs sur la scène internationale (« métropolisation », « villes globales » de S. Sassen,...). Dans les pays occidentaux en particulier, on a assisté dans les dernières décennies du XXe siècle à la transformation libérale des modes de gouvernement, avec l'émergence du paradigme de la gouvernance – entrepreneuriale, locale, nationale, internationale - , la multiplication des réseaux de politiques publiques, le développement du concept de « projet urbain », la mobilisation des territoires (stigmatisés hier comme archaïques et aujourd'hui transformés en ressource⁴), les pouvoirs locaux (municipaux, régionaux,...) sont devenus des partenaires à part entière de l'action publique, laquelle n'est plus simplement synonyme d'action étatique (mobilisation du privé), même si l'Etat (national, voire « européen »), dans une vision de plus en plus subsidiariste, conserve en dernier ressort la fonction de régulateur. Certes cette montée en puissance des villes dans l'ordre national et international est surtout le fait des grandes villes occidentales⁵, mais les grandes villes des pays émergents (Maroc ?) sont appelées à fonctionner comme des « villes globales », progressivement l'échelle de l'action change, les acteurs locaux sont amenés à négocier des contrats avec des sociétés internationales pour les infrastructures urbaines (réseaux d'eau, d'égouts,...), l'environnement (traitement des déchets urbains et industriels,...), etc., et donc de fait appelés à se transformer en entrepreneurs internationaux.

Si dans les différentes étapes du processus d'aménagement, l'idéologie nouvelle (« gouvernance », « projet urbain ») suppose une consultation du citoyen ordinaire et l'association du privé et du public, la fabrication de la ville mobilise au-delà des élus des

³ Selon certains auteurs, si les « ghettos » américains ont disparus pour les populations immigrées anciennes – Italiens, Allemands, Juifs,... (L. Wirth) -, ils subsistent pour les immigrés latino-américains et se renforcent pour la partie de la population négro-américaine surpaupérisée.

⁴ Les « districts industriels » italiens, les « systèmes productifs locaux » et « pôles de compétences » français, les « clusters » anglo-américains,... D'où en France, la transformation récente (2006) de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, créée en 1963) en DIACT (Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires).

⁵ L'Extrême-Orient semble avoir déjà renoué avec l'ancienne formule des cités-Etats (Brunei ou Singapour), ou des quasi Cités-Etats (Changhai, Canton, Hong Kong, Macao,...).

corps de plus en plus spécialisés qui constituent les agents conducteurs - publics ou libéraux – incontournables, quoique pas toujours identifiés ou visibles, de toute transformation de l'espace et de la société urbaine. Par leurs capacités à produire du plan d'occupation des sols et du règlement, ils contribuent avec d'autres acteurs à définir le marché foncier, à organiser l'économie locale, à recomposer la stratification socio-spatiale urbaine, à camper la scène de la négociation et du nouvel ordre public. Ces différents acteurs (citadins ordinaires participant aux étapes d'un projet urbain, associations de quartier, élus, administratifs, techniciens, agences immobilières, entrepreneurs,...) méritent une attention particulière dans l'étude de la ville parce qu'ils en écrivent et en interprètent eux-mêmes la partition et surtout permettent d'observer sur des cas particuliers comment s'élabore une politique urbaine (d'innovation comme de patrimonialisation) et comment, au-delà des projections, elle se met concrètement en acte.

Mots-clés

Espaces sociaux, Stratifications urbaines, Quartiers, Gentrification, Rurbanisation, Ségrégations urbaines, Quartiers informels, Bidonvilles, Quartiers sensibles, Banlieues, Ghettos, Exclus, Exclusion, Nouvelle pauvreté, Violences urbaines, Rénovation urbaine, Marché foncier, .../Morphologie urbaine, Centralité urbaine, Architectures et Architectes, Urbanismes et Urbanistes, Projet urbain, Villes nouvelles, Ville durable, Notables, Associations, Citadins, Cultures citadines, Usages de la ville, .../ Politiques publiques urbaines, Politiques de la ville, Gouvernance urbaine, Réseau de politiques publiques, Pouvoirs locaux, Planification urbaine, Aménagement du territoire, Systèmes productifs locaux, Patrimoine, .../Mégapoles, Métropoles, Métropolisation, Villes globales,...

Organisation

- Prise en charge et organisation par l'IRMC du voyage (hors Tunisie) et du séjour (hébergement et restauration). Arrivée (hors Tunisie) lundi 26 novembre. Départ (hors Tunisie) : dimanche 2 décembre.
- Unité de lieu pour l'hébergement et les activités doctorales.
- Matinées : leçons-conférences. Après-midi : travail de groupe en ateliers.

Conditions d'inscription

- **Inscription effective en thèse** en 2007-2008 dans une université française, maghrébine ou européenne (U.E., Suisse) sur un objet en consonance avec le thème des rencontres.
- **Niveau minimum requis** : 3^e année.
- **Disciplines** : Histoire, Géographie, Sociologie, Anthropologie, Sciences politiques, juridiques ou économiques, Littératures comparées.
- **Périodes** : Moderne et contemporaine, avec une ouverture sur l'époque médiévale.
- **Langue** : bon niveau de langue française.
- **Date limite d'envoi du dossier (complet du premier coup) de candidature (à la fois par internet et par voie postale) : 5 octobre 2007.**

Dossier à fournir par le candidat

1. **CV complet** : nom, prénoms, date de naissance, adresses, état civil (célibataire, marié⁶, divorcé), nationalité, profession actuelle, activités professionnelles antérieures, scolarité supérieure suivie, travaux et publications éventuelles (mémoires avec titres, lieu, nom du directeur ; articles), langues pratiquées.
2. **Présentation (dactylographiée) du sujet de thèse** : problématique (2 à 3 pages), méthodologie (1 page), bibliographie (1 page), état d'avancement de thèse (terrains effectués, archives consultées en 2006-2007, 1 page).
3. **Engagement (écrit sur papier libre) à suivre sans aucune dérogation la totalité de la session et à ne modifier en aucune façon les dates aller-retour des billets d'avion.**
4. **Photocopie ou scan d'une pièce d'identité officielle valide** (carte d'identité nationale ou passeport).
5. **Attestation d'inscription** pour l'année universitaire 2007-2008 (photocopie ou scan de la carte d'étudiant, certificat d'inscription délivré par le service de scolarité).
6. **Lettre de soutien circonstanciée du directeur de thèse** (certification : du sujet de thèse et de direction de thèse ; de l'inscription *au minimum* en 3^e année de thèse ; de l'avancement effectif de la recherche depuis l'inscription en thèse). L'original de cette lettre doit être expédiée séparément et directement par le directeur de thèse au directeur de l'IRMC.

Nota bene :

- A. Pour les documents 2 et 5, seront uniquement admises les pièces manuscrites (dûment signées). Ces documents seront envoyés par la poste à l'adresse indiquée ci-dessous. Les autres documents (y compris documents scannés, parfaitement lisibles) pourront être envoyés par internet (direction@irmcmaghreb.org).
- B. Le manque d'une de ces pièces disqualifiera automatiquement le dossier.

1. Adresse pour un envoi postal depuis la France (tarif France)

Tunis. Ambassade de France
M. Pierre Robert Baduel
Directeur de l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain
Service de la Valise Diplomatique
128 bis, rue de l'Université
75351 - Paris SP 07

2. Adresse pour un envoi postal depuis le Maghreb et autres pays que la France

Ambassade de France en Tunisie
Monsieur le directeur de l'IRMC
20, rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville – 1002 Tunis
Tunisie

Résultats de l'examen des dossiers de candidature : 22 octobre 2007.

Tunis le 1^{er} septembre 2007

Pierre Robert BADUEL
Directeur de recherche au CNRS

⁶ Incluant par commodité le PACS.

Directeur de l'IRMC

Annexe 1
HISTORIQUE DES RENCONTRES DOCTORALES DE L'IRMC

1.1- 1^e formule : Rencontres doctorales franco-tunisiennes (1997-2003)

Les premières rencontres ont été organisées conjointement par l'IRMC et, selon le cas, par l'Université de Tunis (1997, 1998, 1999, 2003) ou l'INRAT (2000). La 1^e opération a été lancée en 1997 par Michel Camau, alors directeur de l'IRMC. Les quatre suivantes (1998, 1999, 2000, 2003) ont été organisées par Jean-Philippe Bras (directeur de l'IRMC de septembre 1997 à août 2003). Madame Mounira Chapoutot-Remadi (professeur des universités en histoire) a assuré la responsabilité scientifique des rencontres pour l'Université de Tunis, Monsieur Mohamed Elloumi (chargé de recherche en agro-économie) la responsabilité scientifique pour l'INRAT.

Ces rencontres ont porté sur différents thèmes, bénéficié du concours de nombreux universitaires français et tunisiens - exceptionnellement marocain et espagnol – et du soutien de plusieurs institutions du côté français (voir tableau suivant).

Année	Thème	Universitaires ayant participé à l'encadrement	Sources de financement pour l'IRMC
1997	<i>Le chercheur et son métier : objets pluriels, savoirs partagés</i>	Marc Abélès (CNRS-IRESKO-Paris), Lilia Ben Salem (U. de Tunis), Mounira Chapoutot-Remadi (U. de Tunis), Mohamed Hédi Cherif (U. de Tunis), Jacques Commaille (CNRS-CEVIPOF-Paris), Jean-Charles Depaule (CNRS-IREMAM Aix-en-Provence)	Direction des Relations Internationales et de la Coopération (DRIC) du Ministère français de l'Education nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH) d'Aix-en-Provence
1998	<i>Le chercheur et son terrain</i>	Amor Belhedi (U. de Tunis), Soukeina Bouraoui (U. de Tunis), Mounira Chapoutot-Remadi (U. de Tunis), Jacques Commaille (CNRS-CEVIPOF-Paris), Colette Dubois (U. de Provence), Abdelhamid Hénia (U. de Tunis), Pierre Signoles (U. de Tours/URBAMA)	DRIC et Unesco (Programme MOST)
1999	<i>Les données de la recherche et leurs usages</i>	Pierre Robert Baduel (CNRS/URBAMA), Mahmoud Ben Romdhane (U. de Tunis), Jean Boutier (EHESS-Marseille), Mounira Chapoutot-Remadi (U. de Tunis), Gérard Chastagnaret (U. de Provence), Denis Retailé (U. de Rouen), Ridha Lamine (U. de Sousse)	DRIC, URBAMA (Tours) ⁷ et EHESS (Paris)
2000	<i>Mondialisation et sociétés rurales dans les pays méditerranéens</i>	Najib Akesbi (IAVHII-Rabat), Felisa Cena (U. de Cordoue), Abdallah Cherif (U. de La Manouba), Mohamed Elloumi (INRAT-Tunis), Marcel Mazoyer (INA)	Unesco (Programme MOST)

⁷Centre d'études et de recherches sur l'urbanisation du Monde arabe (URBAMA), Unité mixte du CNRS et de l'université de Tours, alors sous ma direction (1998-2003). Au 1^{er} janvier 2004, URBAMA a été associé à deux autres laboratoires du CNRS et de l'université de Tours dans une unité fédérative, l'UMR CITERES, et en constitue désormais l'Equipe Monde Arabe et Méditerranéen (EMAM).

		Paris Grignon)	
2003	<i>Territoires : acteurs et modalités d'intervention</i>	Pierre Bonte (CNRS-EHESS Paris), Sadok Boubaker (U. de Tunis), Mounira Chapoutot-Remadi (U. de Tunis), Abdallah Cherif (U. de La Manouba), Gérald Orange (U. de Rouen), Pierre Signoles (U. de Tours/URBAMA)	URBAMA (Tours)

1.2- 2^e formule : Atelier doctoral (2004-2006)

En 2004, les financements du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche s'étant taris, une nouvelle formule fut expérimentée qui s'est poursuivie en 2005 et 2006 : un **Atelier doctoral**.

Placé sous l'autorité du directeur de l'institut et organisé par un bousier d'aide à la recherche (BAR) de l'institut en quatrième année de bourse (successivement en 2004, en 2005 et en 2006), cet atelier s'adressait aux doctorants de Tunisie (y compris les BAR de l'institut), soit entre dix et quinze doctorants par an.

Annuel, l'Atelier se déroulait en deux temps : d'abord une journée de réunion mensuelle sur quatre mois traitant chaque fois d'un thème particulier, avec le concours d'universitaires tunisiens et français variant à chaque séance, et en fin de cycle deux journées de synthèse auxquelles participaient tous les encadrants précédents enrichies par des leçons données par deux nouveaux universitaires.

Année	Thèmes	Bousier d'aide à la recherche organisateur (IRMC)	Universitaires ayant contribué à l'encadrement général	Conférenciers (Journées de synthèse)
2004	<i>Histoires de familles et biographies</i>	Haoua Ameer-Zaïmèche (histoire)	Kmar Bendana (U. de La Manouba), Sami Bergaoui (U. de La Manouba), Leïla Blili (U. de La Manouba), Sadok Boubaker (U. de Tunis), Abdelhamid Hénia (U. de Tunis), Abdelkader Zghal (CERES)	Giovanni Levi (U. de Venise) et Sabina Loriga (EHESS-Paris)
2005	<i>Individu(s) et action collective</i>	Delphine Cavallo (science politique)	Habib Belaïd (U. de La Manouba), Hamadi Redissi (Faculté de droit et de Sciences Politiques, Tunis-Carthage), Imed Melliti (Institut Supérieur des Sciences Humaines de Tunis), Abdelkader Zghal (CERES)	Jérôme Lafargue (U. de Pau) et Bernard Pudal (U. de Paris X-Nanterre)
2006	<i>Gouvernance et territorialités. L'échelle urbaine</i>	Ali Rebhi (géographie)	Laroussi Amri (U. d'El Manar), Hassan Boubakri (U. de Sousse), Morched Chabbi (Urbaconsult, Tunis), Adnane Hayder (U. de Tunis), Ridha Lamine (U. de Sousse), Sylvie Mazzella (CNRS, IRMC), Abdel Karim Salem (U. de La Manouba)	Jean-Pierre Frey (Institut d'urbanisme de Paris) et Bouziane Semmoud (U. de Paris 8)

Les nouvelles dispositions officielles concernant les allocataires de recherche limitant à 3 ans les bourses d'aide à la recherche, la formule de l'atelier doctoral est désormais obsolète.

Annexe 2
LA VILLE, L'URBAIN, LE TERRITOIRE A L'IRMC.
PROGRAMMES ET PUBLICATIONS

2.1 - Programmes anciens

Titre du programme	Responsable du programme	Années
« Les arts de faire des citoyens ordinaires : compétences des citoyens et apprentissages de la ville dans le Monde arabe »	Isabelle Berry-Chikhaoui (en partenariat avec URBAMA)	1995-1997
« Villes et territoires au Maghreb : mode d'articulation et formes de représentation »	Abdelhamid Henia	1995 –1999
Tables rondes « Moyens de connaissance et outils d'intervention. Les villes du Maghreb entre réformes et colonisation »	Jean-Luc Arnaud	Juin 2005 et juin 2006

2.2 - Programmes en cours (2007-2008)

Titre du programme	Responsable du programme	Année de lancement
« Dynamique d'agglomération des activités productives et gouvernance territoriale »	Mihoub Mezouaghi	2005
« L'architecture au Maghreb, entre patrimoine et création (XIXe-XXe siècle) »	Myriam Bacha	2006
« Le Maghreb comme espace économique émergent. Développement et recomposition industrielle »	Yamina Mathlouthi	2006
« Transformations de l'action publique urbaine au Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie) »	Lamia Zaki.	2007

2.3 – Publications

Berry-Chikhaoui Isabelle et Déboulet Agnès (dir.), 2000, *Les compétences des citoyens dans le Monde arabe. Penser, faire et transformer la ville*, Karthala, Paris, 406 p.

Lafi Nora, 2002, *Une ville du Maghreb entre ancien régime et réformes ottomanes. Genèse des institutions municipales à Tripoli de Barbarie (1795-1911)*, L'Harmattan, Paris, 305 p.

Puig Nicolas, 2003, *Bédouins sédentarisés et sociétés citadines à Tozeur (Sud-Ouest tunisien)*, Karthala, Paris, 282 p.

Hénia Abdelhamid (dir.), 2006, *Être notable au Maghreb. Dynamique des configurations notabilliaires*, Maisonneuve & Larose, Paris, 364 p.

Arnaud Jean-Luc (dir.), 2006, *L'urbain dans le monde musulman de Méditerranée*, Maisonneuve & Larose, Paris, 224 p.

Mezouaghi Mihoub (dir.), 2006, *Les territoires productifs en questions(s)*, thème d'Alfa 2006, Servedit/ Maisonneuve & Larose, Paris, 265 p., 7-144.

A la liste de ces ouvrages de l'institut, en tant que responsable de ces rencontres, outre le fait que j'ai antérieurement dirigé une UMR spécialisée dans l'étude de l'urbanisation du monde arabe (URBAMA), j'ajouterai notamment deux ouvrages ayant trait à la production de l'espace au Maghreb et un troisième issu d'une session grecque (1993) du *Cycle doctoral "Contacts et échanges culturels en Méditerranée"* initié et dirigé alors par Robert Ilbert et dont j'ai assuré l'édition :

- Baduel Pierre Robert (dir.), 1985, *Etats, Territoires et Terroirs au Maghreb*, Editions du CNRS, 421 p.
- Baduel Pierre Robert (dir.), 1988, *Habitat, Etat et Société au Maghreb*, Editions du CNRS, 396 p.
- Baduel Pierre Robert (coord.), 1994, *Espaces et pouvoirs locaux. Actes du Cycle doctoral "Contacts et échanges culturels en Méditerranée"*, Université de Provence/Communauté des Universités Méditerranéennes, Aix-en-Provence, 114 p.